
Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg: [contactez le/la responsable de site](#)

S'initier à la musique

Initiation musicale Frs 580.- (Frs 290.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2 Frs 325.- (Frs 163.- semestre)

Solfège – cycle 3 Frs 432.- (Frs 216.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes Frs 1100.- (Frs 550.- semestre)

40 minutes Frs 1300.- (Frs 650.- semestre)

50 minutes Frs 1500.- (Frs 750.- semestre)

60 minutes Frs 1700.- (Frs 850.- semestre)

Cours tambour

Cours tambour 30 min. : 3 à 4 élèves Frs 760.- (Frs 380.- semestre)

Cours tambour 45 min: dès 4 élèves Frs 760.- (Frs 380.- semestre)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.

Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Rabais et conditions particulières

Le soutien de la société de musique permet d'offrir un tarif préférentiel.

Rabais élèves domiciliés dans le canton de Vaud

- Initiation musicale, éveil musical rabais fr. 110.-
- Solfège cycle 1 & 2 rabais fr. 65.-
- Solfège cycle 3 rabais fr. 86.-
- Cours individuels de 30 min. rabais fr. 230.-
- Cours individuels de 40 min. rabais fr. 260.-
- Cours individuels de 50 min. rabais fr. 300.-
- Cours individuels de 60 min. rabais fr. 340.-
- Cours tambours rabais fr. 150.-

Rabais élèves domiciliés dans le canton de Fribourg

- Initiation musicale, éveil musical rabais fr. 155.-
- Solfège cycle 1 & 2 rabais fr. 105.-
- Solfège cycle 3 rabais fr. 126.-
- Cours individuels de 30 min. rabais fr. 325.-
- Cours individuels de 40 min. rabais fr. 385.-
- Cours individuels de 50 min. rabais fr. 445.-
- Cours individuels de 60 min. rabais fr. 505.-
- Cours tambour rabais fr. 230.-

Informations complémentaires

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de la société de musique.

Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).



Musique d'ensemble

L'entrée à l'ensemble des jeunes est, en principe obligatoire, et se fait en accord avec l'enseignant, les parents et le responsable du site. L'ensemble des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'ensemble des jeunes est un cours offert aux élèves de l'école.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron ainsi qu'au Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule courant novembre. La participation à ces concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. La finance d'inscription est payée par l'EM.

Camp de musique

L'élève finance sa participation aux différents camps (SCMV, EJIB). L'EM y participe.

